

Promouvoir l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes dans le contexte de la Covid-19

# Leçons tirées du projet *Education for Life* en Ouganda et au Soudan du Sud



Mars 2021

Préparé par  
le Professeur Steve Nwokeocha, PhD.



## A propos de l'auteur

### Professeur Steve Nwokeocha, PhD.

Le Professeur Steve Nwokeocha est Directeur exécutif académique de la Fédération africaine des agences de régulation de l'enseignement (*Africa Federation of Teaching Regulatory Authorities - AFTRA*), à Abuja, au Nigeria.

## Remerciements

Le présent document d'information a été préparé pour le projet « **Education for Life** », dans le cadre du programme thématique **BRiCE** (*Building Resilience in Crises through Education* – Renforcer la résistance en temps de crise grâce à l'éducation) subventionné par l'Union européenne.

Les partenaires du consortium sont l'Internationale de l'Éducation, Oxfam Novib, Oxfam IBIS, Oxfam Soudan du Sud, Oxfam Ouganda, AVSI (Ouganda et Soudan du Sud), Community Development Initiatives, Columbia Global Centers, Uganda National Teachers' Union, Forum des éducatrices africaines en Ouganda et Luigi Giussani Institute of Higher Education.

Nous remercions les partenaires du consortium pour les informations que nous avons pu obtenir à partir de leurs rapports publiés et non publiés et des discussions du groupe de réflexion.

Promouvoir l'éducation des populations  
réfugiées et déplacées internes dans le  
contexte de la Covid-19

**Leçons tirées  
du projet *Education  
for Life* en Ouganda  
et au Soudan du Sud**

Professeurr Steve Nwokeocha, PhD.

Mars 2021

## Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>1</b>
<b>Synthèse</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Les défis de l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes</b>	<b>6</b>
<b>Interventions en Ouganda et au Soudan du Sud en période de Covid-19</b>	<b>12</b>
Les élèves	12
Les enseignant-e-s	14
<b>Recommandations politiques</b>	<b>16</b>
1. Respecter les cadres mondiaux des Nations unies	16
2. Éducation accessible, pertinente et équitable	16
3. Autonomiser les enseignant-e-s	17
4. Renforcer les systèmes éducatifs	19
<b>Appel à l'action</b>	<b>21</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>23</b>

# Avant-propos

---

La pandémie de Covid-19 a dévasté les systèmes éducatifs, les communautés et les économies en Afrique et dans le monde. La crise sanitaire a eu un impact dramatique sur l'éducation, la santé et le bien-être des personnes réfugiées, migrantes et déplacées internes en Ouganda, au Soudan du Sud et dans l'ensemble du continent. Les filles et les femmes ont été les plus touchées par la pandémie et le risque est bien réel de voir nombre d'entre elles ne pas pouvoir retourner à l'école, en raison d'une grossesse, d'un mariage précoce, du travail des enfants ou d'autres obstacles à leur scolarité.

Comme le montre ce document d'information, des efforts considérables ont été déployés par les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud pour s'assurer que les enfants et les jeunes, y compris les personnes réfugiées et déplacées à la suite d'un conflit, puissent continuer à bénéficier d'une éducation de qualité pendant et après la crise actuelle. Hélas, ces efforts ont été entravés par l'absence d'infrastructures numériques et d'équipements connexes pour l'enseignement à distance. Les enseignant·e·s n'ont ni la formation, ni les compétences, ni le soutien qui leur sont nécessaires pour organiser efficacement l'enseignement et l'apprentissage virtuels. La Covid-19, associée à la fracture numérique et aux crises prolongées, a creusé davantage encore le fossé des inégalités.

Ce document d'information identifie les principales problématiques en lien avec la Covid-19 et l'éducation des personnes réfugiées et déplacées internes et propose une série de recommandations pour y répondre. Nous espérons qu'il offrira un outil et des ressources utiles aux membres du consortium *Education for Life*, aux défenseur·euse·s de l'éducation, aux responsables politiques et à tous les autres acteurs engagés dans notre quête collective d'une éducation de qualité inclusive et équitable pour tou·te·s.

Dennis Sinyolo  
Coordinateur régional principal  
Bureau régional de l'IE pour l'Afrique,  
Accra, Ghana



## Synthèse

Ce document d'information est basé sur les données factuelles tirées d'une évaluation de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les étudiant·e·s et les enseignant·e·s des camps de réfugié·e·s et de déplacé·e·s internes en Ouganda et au Soudan du Sud. Cette évaluation a pour pilier central le projet « Education for Life » déployé dans ces deux pays, basé sur le programme thématique de l'Union européenne BRICE (*Building Resilience in Crises through Education* – Renforcer la résistance en temps de crise grâce à l'éducation). L'objectif premier du projet « Education for Life » consiste à renforcer la résilience des élèves, des enseignant·e·s et des systèmes éducatifs, en apportant une réponse à leurs besoins immédiats et en leur donnant les moyens de résister aux crises et autres bouleversements futurs dans leur environnement.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR, 2018a et 2018b) estime à plus de 19.941.300 le nombre de réfugié·e·s et à 40 millions le nombre de déplacé·e·s internes dans le monde. Toutefois, plus de 18 millions de ces réfugié·e·s et plus de la moitié des déplacé·e·s internes se concentrent en Afrique subsaharienne en raison des conflits généralisés dans la région (UNHCR, 2020a, 2020b, 2020c et 2020d). Le Soudan du Sud compte sur son territoire 4,3 millions de personnes déplacées, dont des réfugié·e·s, des déplacé·e·s internes et des demandeur·euse·s d'asile (UNHCR, 2021). On estime à 1,6 million le nombre de déplacé·e·s internes au Soudan du Sud et à 2,2 millions le nombre de réfugié·e·s dans les pays voisins, l'Ouganda abritant plus d'un million d'entre eux·elles (UNHCR, 2021). La plupart des populations réfugiées et déplacées internes séjournent dans des camps, pris en charge par les services humanitaires. La scolarisation de ceux et celles en âge de fréquenter l'école est assurée par les gouvernements des pays d'accueil, qui bénéficient de la collaboration d'intervenants tels que le projet « Education for Life » et de l'assistance technique d'autres donateurs.

Les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud ont pris des mesures importantes pour assurer la continuité de l'apprentissage durant le confinement imposé par la pandémie, mais leurs efforts n'ont produit que des résultats très limités. Des programmes de cours ont été diffusés à la radio et à la télévision mais, dans la mesure où seulement

15 % des élèves en Ouganda, et encore moins au Soudan du Sud, ont accès à une radio ou à un téléphone portable, la plupart d'entre eux-elles n'ont pas pu profiter de ces diffusions. Néanmoins, la distribution de matériel d'apprentissage à domicile a permis aux élèves de poursuivre leur formation à la maison. Par exemple, la fondation AVSI a distribué du matériel d'apprentissage à domicile à près de 20.000 élèves. De même, le projet « *Education for Life* » a pris des initiatives pour maintenir le contact avec le personnel enseignant et les élèves et encourager la poursuite de leur apprentissage. Dans les deux pays, le projet a permis de renforcer les capacités des enseignant·e·s pour les aider à s'adapter à une situation nouvelle et à utiliser les connaissances et autres compétences acquises pour maintenir le lien avec leurs élèves. Certain·e·s enseignant·e·s ont reçu des bicyclettes pour se déplacer et aider des groupes d'élèves à utiliser leurs équipements d'apprentissage à domicile et leur apporter une assistance psychosociale (APS). Des SMS ont également été utilisés dans le cadre de l'APS pour contacter les enseignant·e·s, les élèves et les familles disposant de téléphones portables.

Sur la base des données recueillies, quatre recommandations politiques majeures ont pu être formulées, en s'appuyant sur le cadre des Nations unies pour la résilience, visant à renforcer les élèves, les enseignant·e·s et les systèmes éducatifs. Les recommandations sont les suivantes :

- (1)** respecter les cadres mondiaux des Nations unies définis en concertation,
- (2)** offrir une éducation accessible, pertinente et équitable,
- (3)** autonomiser les enseignant·e·s et
- (4)** renforcer les systèmes éducatifs.

:

# Introduction

Ce document d'information est basé sur une évaluation de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes en Ouganda et au Soudan du Sud, et en particulier sur les élèves et les enseignant·e·s dans les camps de réfugié·e·s. Il est centré sur le projet « *Education for Life* » déployé en Ouganda et au Soudan du Sud dans le cadre du programme thématique de l'Union européenne **BRiCE** (*Building Resilience in Crises through Education* – Renforcer la résistance en temps de crise grâce à l'éducation) (Oxfam, 2019a, 2019b, 2019c). Ce projet vise à améliorer l'accès à une éducation sûre et de qualité dans des environnements fragilisés et touchés par des crises, afin de réduire la pauvreté et les inégalités en matière d'éducation, renforcer la citoyenneté active et améliorer la santé et les chances dans la vie (Oxfam, 2019b). Tant au Soudan du Sud qu'en Ouganda, le projet est centré sur les Programmes d'éducation accélérée (PEA) et les écoles primaires officielles. Les PEA sont conçus pour aider les enfants et les jeunes dont l'éducation a été perturbée par des conflits.

Étendu sur quatre ans (2018-2022), le projet « *BRiCE / Education for Life* » (Oxfam 2020a, 2020b, 2020c) est mis en œuvre dans le camp de réfugié·e·s de Palabek, dans le nord de l'Ouganda et à Kapoeta, Torit, Ikwotos et Juba au Soudan du Sud. Le projet est mené sous l'égide d'un consortium dirigé par Oxfam IBIS, l'Internationale de l'Éducation, Oxfam Novib, Oxfam Soudan du Sud, Oxfam Ouganda, AVSI (Ouganda et Soudan du Sud), Community Development Initiatives, Columbia Global Centers, Uganda National Teachers' Union, le Forum des éducatrices africaines en Ouganda et Luigi Giussani Institute of Higher Education.

# Les défis de l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR, 2018a et 2018b) estime à plus de 19.941.300 le nombre de réfugié·e·s (et de personnes en situation similaire) et à 40 millions le nombre de déplacé·e·s internes dans le monde. Plus de 18 millions de réfugié·e·s et un nombre plus grand encore de déplacé·e·s internes se trouvent en Afrique subsaharienne (UNHCR, 2020d), principalement en raison des violences généralisées et des conflits prolongés dans la région (UNHCR, 2020a, 2020b, 2020c). Le Soudan du Sud, à lui seul, compte sur son territoire 4,3 millions de personnes déplacées, dont des réfugié·e·s, des déplacé·e·s internes et des demandeur·euse·s d'asile (UNHCR, 2021). On estime à 1,6 million le nombre de déplacé·e·s internes au Soudan du Sud et à 2,2 millions le nombre d'entre eux·elles ayant trouvé refuge dans les pays voisins. Plus d'un million de déplacé·e·s internes se trouvent en Ouganda (UNHCR, 2021). La plupart des réfugié·e·s sud-soudanais·es sont des femmes et des enfants. Selon Save the Children (2019), l'Ouganda est le pays d'Afrique et l'un des cinq premiers pays au monde où séjournent le plus grand nombre de populations réfugiées. L'organisation affirme également que près de 61 % des réfugié·e·s ont moins de 18 ans.

Se référant à la crise des réfugié·e·s sud-soudanais·es, Arnauld Akodjenou, coordinateur régional au HCR pour les réfugié·e·s au Soudan du Sud, a déclaré :

« 2019 marque la sixième année du conflit. Avec 2,2 millions de personnes vivant en exil dans des conditions de vie déplorable, la crise des réfugié·e·s au Soudan du Sud reste la plus importante d'Afrique. Près de 80 % de la population réfugiée sont des femmes et des enfants et plus de 50.000 enfants réfugiés sont non accompagnés ou séparés de leurs proches. Au sein même du Soudan du Sud, 85 % de 1,97 million de déplacé·e·s internes sont des femmes et des enfants. Les partenaires organisationnels ont du mal à fournir une assistance de qualité en temps opportun aux personnes ayant survécu à des violences fondées sur

**le genre (SGBV), tandis que les services pouvant renforcer la résilience restent largement hors de portée, en raison du manque d'infrastructures et de ressources dans les zones d'accueil des réfugié·e·s. » (UNHCR, 2020, p. 5)**

Au niveau mondial, l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés est en crise : ils sont cinq fois plus susceptibles de manquer l'école que ceux connaissant une situation normale et, en 2018, à peine 3,4 des 7,1 millions de réfugié·e·s en âge de scolarité avaient accès à l'éducation (UNHCR, 2021). De même, la Commission européenne (2020) a déclaré que respectivement 1,75 million d'enfants et 1,95 million d'adolescent·e·s réfugiés n'étaient pas scolarisés dans l'enseignement primaire et secondaire. Ces chiffres indiquent que, à l'échelle mondiale, le nombre de personnes réfugiées et déplacées internes nécessitant une éducation est énorme et que cette situation est rendue plus difficile encore lorsque l'on sait que les pays à faible revenu accueillent plus de 90 % de la population mondiale de réfugié·e·s et de déplacé·e·s internes (UNHCR, 2020b). Les pays accueillant des réfugié·e·s sont débordés et ne parviennent souvent pas à les intégrer à leurs plans nationaux pour le secteur de l'éducation. Aussi les personnes réfugiées trouvent-elles, dans le meilleur des cas, leurs propres solutions en matière d'éducation.

La pandémie de Covid-19 n'a fait qu'accroître les difficultés liées à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés. Quelques-unes de ces difficultés sont résumées ci-après :

- **Apprentissage dans de mauvaises conditions** – Selon le HCR (2020g, p. 2), on comptait 79,5 millions de personnes déplacées à travers le monde fin 2019, soit 26 millions de réfugié·e·s, 45,7 millions de déplacé·e·s internes, 4,2 millions demandeur·euse·s d'asile et 3,6 millions de Vénézuélien·ne·s déplacé·e·s à l'étranger. Parmi ces 79,5 millions, environ 30 à 34 millions (40 %) avaient moins de 18 ans (UNHCR, 2020g, p. 2). En effet, des millions d'enfants et jeunes réfugiés passent plusieurs années, voire des décennies, en exil, et atteignent l'âge adulte dans un pays étranger. Selon le HCR (2018b, p. 11), « Le temps passé en exil peut durer des années, si ce n'est des décennies, et certains enfants n'ont jamais connu que la vie de réfugié ». Raison pour laquelle, l'éducation ne peut attendre mais doit être organisée dès que les enfants et les jeunes sont déplacés. Ces enfants et ces jeunes doivent souvent apprendre dans des classes improvisées, parfois en plein air, où ils sont exposés aux

aléas climatiques et à divers problèmes de sécurité, outre l'éducation généralement de mauvaise qualité qui leur est proposée.

- **Nombre considérable d'enfants non scolarisés et résultats d'apprentissage médiocres** – Selon la Banque mondiale (2020), « Avant la pandémie, 258 millions d'enfants et de jeunes en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire n'étaient pas scolarisés. Et en raison de la faible qualité de l'enseignement, bon nombre de ceux qui étaient scolarisés n'apprenaient pas suffisamment. Pire encore, la crise n'était pas répartie équitablement : les enfants et les jeunes les plus défavorisés avaient le plus mauvais accès à la scolarité, les taux d'abandon scolaire les plus élevés et les déficits d'apprentissage les plus importants. » (p. 5) De même, le HCR (2020e) décrit la scolarisation des enfants réfugiés comme étant la plus touchée, les dispositions pour l'éducation ne parvenant pas à suivre l'augmentation du nombre de réfugié-e-s. Le HCR confirme également que quatre millions d'enfants réfugiés ne sont pas scolarisés et que ce nombre augmente d'un demi-million chaque année (UNHCR, 2020e). Il indique, par ailleurs, que le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, qui correspond généralement à 35 % au niveau mondial, ne s'élève qu'à 1 % pour les jeunes réfugié-e-s.
- **Écarts importants en matière d'éducation entre les enfants réfugiés et ceux en situation normale** – Le HCR (2018b) indique que, en comparaison de leurs pairs connaissant une situation meilleure, les enfants et les jeunes réfugiés, quand ils ont accès à l'éducation, ont relativement peu de chances d'accéder à une éducation de qualité. Il estime également que l'écart entre les opportunités d'éducation devient un « gouffre » quand les enfants et les jeunes grandissent. Ce point de vue s'appuie sur les constats suivants :

*« En 2017, 61 % des enfants réfugiés étaient inscrits à l'école primaire, contre 92 % au niveau mondial. Pour le secondaire, ce chiffre était de 23 % contre un taux de 84 % au niveau mondial. Cela signifie que près des deux tiers des enfants réfugiés qui vont à l'école primaire n'accèdent pas à l'école secondaire. Même si en 2017, plus de 500 000 enfants réfugiés s'étaient récemment inscrits à l'école, l'augmentation rapide de la population réfugiée a fait que, en termes de pourcentage, la situation ne s'est pas améliorée. » (UNHCR, 2018b, p. 13)*

- **Écart important entre l'éducation des garçons et celle des filles** – Les filles réfugiées se voient offrir moins de possibilités d'aller à l'école que les garçons. Selon le HCR (2018c), en Ouganda, en Éthiopie et au Kenya, qui abritent la majorité des réfugié·e·s en Afrique subsaharienne, les ratios filles-garçons parmi les enfants réfugiés sont de 9:10 (Ouganda) et 7:10 (Kenya et Éthiopie) dans l'enseignement primaire; et de 5:10 (Ouganda) et 4:10 (Kenya et Éthiopie) dans le secondaire. Pourtant, les filles représentent la moitié de la population réfugiée en âge d'être scolarisée. La situation est différente au sein des populations locales où le nombre de filles inscrites dans l'enseignement primaire est égal à celui des garçons, tandis que l'on compte neuf filles pour dix garçons dans l'enseignement secondaire. Ceci démontre que les filles réfugiées sont fortement défavorisées en termes d'accès à l'éducation (UNHCR, 2018c).
- **Les frais de scolarité constituent un défi majeur** – Le HCR souligne que le coût est un obstacle majeur à la scolarisation des jeunes réfugiés, garçons et filles :

*« Les frais de scolarité, le coût des uniformes, des livres et du matériel scolaire ainsi que les frais de transport freinent l'accès à l'éducation pour les garçons comme pour les filles. Même de faibles coûts peuvent sembler problématiques pour des personnes qui ont dû soudainement abandonner leurs moyens de subsistance et se voient souvent refuser le droit de travailler. » (UNHCR, 2018)*

Outre ces dépenses, les jeunes filles peuvent aussi être confrontées au poids des conventions et des attentes sociales et culturelles (UNHCR, 2018).

- **Pénurie de personnel enseignant qualifié** – En Afrique subsaharienne, on observe une importante pénurie de personnel enseignant qualifié ainsi qu'un grand nombre de problèmes connexes, tels que l'absence de normes professionnelles pour l'enseignement et l'inadéquation des programmes de développement professionnel continu, ayant une incidence négative sur les résultats de l'apprentissage (UNESCO, 2016). Ces problèmes généraux peuvent également être observés dans le cadre de l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes au Soudan du Sud et en Ouganda.
- **Langue de l'enseignement** – Les enfants et les jeunes réfugiés et déplacés internes se heurtent à des obstacles en termes de

communication, étant souvent installés dans des lieux où sont parlées des langues locales différentes de la leur. La plupart ne maîtrisent pas non plus l'anglais, langue d'usage plus généralisée. Par exemple, durant le confinement dû à la Covid-19, un grand nombre d'enfants et de jeunes réfugiés et déplacés internes n'ont pas eu la possibilité d'utiliser du matériel d'apprentissage à domicile, ce dernier ayant été préparé en anglais.

• **Escalade des problèmes durant la pandémie de Covid-19** –

- i. Au niveau mondial – La note de synthèse des Nations unies (2020) portant sur la pandémie de Covid-19 mentionne : « La pandémie de Covid-19 a créé le plus grand bouleversement de l'histoire au niveau des systèmes éducatifs, touchant près de 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 pays, sur tous les continents. Les fermetures d'écoles et d'autres établissements d'enseignement ont concerné 94 % de la population étudiante dans le monde, une proportion qui a atteint jusqu'à 99 % dans les pays à faible et moyen revenu. » (2020, p. 2). Il souligne que la pandémie a accentué les disparités préexistantes au sein de l'éducation, impliquant une diminution des opportunités éducatives pour les enfants, les jeunes et les adultes les plus vulnérables, ceux et celles vivant dans les régions pauvres ou rurales, les filles réfugiées, les personnes en situation de handicap et les personnes déplacées de force (p. 2). La note de synthèse des Nations unies précise que les enfants et les jeunes réfugiés comptent parmi les victimes les plus durement touchées par la pandémie de Covid-19. Ces données sont corroborées par l'Internationale de l'Éducation (2020a, 2020b) et l'Institut de statistique de l'UNESCO (2020).
- ii. Interruption de l'apprentissage en Ouganda et au Soudan du Sud – La pandémie a également conduit à la fermeture des écoles en Ouganda et au Soudan du Sud. Durant le confinement, les gouvernements de ces deux pays ont diffusé des programmes de cours à la radio et à la télévision, dispositifs auxquels la plupart des enfants n'avaient pas accès. Aucune forme d'enseignement et d'apprentissage en ligne n'a été mise en place. Ce qui a fonctionné (avec un succès limité), c'est la distribution de matériel d'apprentissage à domicile aux élèves. Dans l'ensemble, les enfants n'ont eu aucun accès à l'éducation

durant les périodes de confinement et, lors de la réouverture des écoles, ils couraient le risque d'être écartés de l'éducation en raison des classes surpeuplées, exposant les enseignant-e-s et les élèves aux contaminations par le virus.

- iii. Absence de systèmes d'orientation clairs – En Ouganda et au Soudan du Sud, il n'existe pas de systèmes ou de services d'orientation précis pour apporter une assistance psychosociale (APS) aux élèves. Au Soudan du Sud, durant le confinement, aucun système officiel ou plan précis n'a été mis en place pour produire et distribuer du matériel d'apprentissage ou assurer, d'une manière ou d'une autre, la continuité de la scolarisation des élèves. En Ouganda, ces plans et structures existent, mais n'ont pas fonctionné efficacement ou ont été débordés.

# Interventions en Ouganda et au Soudan du Sud en période de Covid-19

Renforcer la résilience des élèves, des enseignant·e·s et des systèmes éducatifs demeure la principale stratégie des gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud, et du projet « BRiCE/Education for Life ». Le renforcement de la résilience est une stratégie générale des Nations unies (2020) et de la Commission européenne (2020) qui consiste à renforcer les institutions et les individus pour leur permettre de s'adapter aux bouleversements sociopolitiques, économiques et environnementaux. Le projet s'attaque aussi à la vulnérabilité des femmes et des filles dans les environnements fragiles, en les aidant à répondre à leurs besoins en matière de sécurité, de santé et d'éducation. Le cadre de résilience englobe :

## Les élèves

Comme expliqué précédemment, aucun apprentissage ou enseignement en ligne n'a été organisé durant le confinement imposé par la Covid-19. Les initiatives ont principalement consisté à diffuser des cours à la radio et à la télévision et à distribuer du matériel d'apprentissage à domicile (manuels scolaires) aux enfants. L'efficacité de l'approche visant à distribuer du matériel d'apprentissage à domicile dépendait des contacts interpersonnels et du suivi mis en place par les partenaires dans les deux pays. Toutefois, cette approche s'est révélée plus probante en Ouganda qu'au Soudan du Sud.

En Ouganda, le ministère de l'Éducation et des Sports a développé le matériel – 10 pages de travail pour une période de cinq mois (ministère ougandais de l'Éducation et des Sports, 2021) – et a utilisé les structures du gouvernement pour distribuer le matériel d'apprentissage à domicile aux élèves. Le gouvernement a été aidé par les partenaires pour tout ce qui concerne les véhicules, le carburant et les interventions financières en espèces. Le gouvernement a assuré un large déploiement des agents de sécurité pour aider les systèmes des conseils locaux à faire parvenir le matériel aux élèves. La fondation AVSI a produit et distribué du matériel

d'apprentissage à domicile à près de 20.000 élèves réfugié·e·s. Toutefois, les élèves de la première à la troisième primaire n'ont pas eu la possibilité d'utiliser ce matériel, ce dernier étant uniquement disponible en anglais. Les enseignant·e·s ont donné cours aux élèves dans les villages où ils résidaient, quelle que soit l'école fréquentée, leur permettant ainsi d'enseigner à des élèves d'autres écoles et d'autres classes. De même, chaque semaine, la fondation AVSI a mis des bicyclettes à la disposition d'une trentaine d'enseignant·e·s, dont quatre travaillant dans des écoles primaires ordinaires, afin de pouvoir rendre visite à leurs élèves. Pendant le confinement, une enquête menée en Ouganda a montré que seulement 15 % des élèves avaient accès à une radio ou à un téléphone portable. Le gouvernement ougandais a promis de distribuer des radios à toutes les familles et des télévisions à tous les villages, de manière à ce que les élèves puissent apprendre en groupes. Cependant, cette distribution de radios et de télévisions n'a toujours pas commencé. Par ailleurs, les partenaires n'ont mené aucune évaluation des apprentissages durant le confinement. Le ministère de l'Éducation et des Sports a, quant à lui, procédé à une évaluation de l'accès au matériel d'apprentissage et d'enseignement, mais à aucune évaluation des résultats d'apprentissage.

Au Soudan du Sud, Oxfam a formé 225 petits groupes d'élèves qui ont pu s'aider des cours radiodiffusés, en fonction du calendrier établi par le ministère de l'Éducation. Oxfam a également distribué quelques radios à des élèves pour leur permettre de suivre les cours radiodiffusés. D'autre part, le projet « Education for Life » a mobilisé les associations de parents et d'enseignant·e·s (APE), ainsi que la communauté et les autorités religieuses, pour soutenir l'apprentissage durant la pandémie. Le problème du Soudan du Sud reste toutefois l'absence d'une infrastructure gouvernementale et d'un plan de réponse pour l'éducation permettant de soutenir l'apprentissage durant la pandémie. Dans la mesure où aucun matériel d'apprentissage à domicile n'a été développé par le ministère sud-soudanais de l'Éducation, les enseignant·e·s ont dû le développer par leurs propres moyens. Oxfam dirige actuellement les travaux d'élaboration d'un outil d'évaluation du niveau de préparation des écoles à leur réouverture au Soudan du Sud.

## Les enseignant·e·s

La pandémie de Covid-19 a permis de renforcer les capacités des enseignant·e·s pour l'enseignement à distance. Ils·elles ont bénéficié d'une APS et d'une formation pour s'adapter aux nouvelles méthodes d'enseignement et apporter un soutien adéquat aux élèves (Oxfam 2020a, 2020b, 2020c). Il s'agissait notamment de renforcer leurs capacités à fournir une APS, et en particulier des conseils et des orientations, à leurs élèves et à leurs collègues ayant subi des traumatismes. L'encadré suivant montre comment le projet a impliqué les enseignant·e·s et les élèves durant la fermeture des écoles en raison de la Covid-19.

### **Comment le projet « Education for Life » a impliqué les enseignant·e·s et les élèves durant la fermeture des écoles**

- Les partenaires du projet ont eu des contacts réguliers avec la direction et le personnel enseignant des écoles participantes.
- Des groupes d'apprentissage ont été mis en place dans les communautés.
- Les élèves vulnérables ont fait l'objet d'un suivi, afin de savoir comment ils·elles se portaient et s'il était nécessaire de les orienter vers des réseaux de sécurité adéquats. Le projet a également fait en sorte que les élèves vulnérables poursuivent leur apprentissage et leur scolarisation.
- Lorsqu'il n'était pas fourni par le gouvernement, les enseignant·e·s ont développé leur propre matériel d'apprentissage à domicile pour les élèves et corrigé leurs devoirs.
- Les capacités des enseignant·e·s ont été renforcées et, où c'était possible, il a été fait appel à des travailleur·euse·s parasociaux·ales.
- Des informations ont régulièrement été transmises aux enseignant·e·s concernant des questions psychosociales, pouvant être utilisées dans leurs communications et leurs contacts avec les élèves et la communauté.
- Les enseignant·e·s ont participé à une formation sur la santé et la sécurité en regard de la Covid-19 et ont été les personnes de référence au sein des communautés pour toutes les questions en lien avec la pandémie. Par exemple, AVSI Ouganda a conseillé les 18

membres du comité Covid-19 des écoles concernant les normes de fonctionnement et les exigences de base. Le comité comportait sept membres du Comité de gestion d'école (CGE) et des APE, ainsi que des représentant·e-s des enseignant·e-s et des élèves. Il a procédé sur le terrain à la vérification des classes, des installations sanitaires et des voies d'accès et de sortie des écoles. Il a également désigné les espaces à utiliser comme salle d'isolement dans chaque centre/école PEA.

- Certain·e-s élèves ont reçu des équipements de protection individuelle (masques, désinfectants pour les mains, savon, eau pour le lavage des mains, etc.), ainsi que des informations sanitaires pour lutter contre les contaminations par la Covid-19.
- Afin de réduire davantage les risques liés à la Covid-19, la fondation AVSI a collaboré avec les enseignant·e-s pour organiser régulièrement des visites au domicile des élèves et de leurs parents/tuteur·rice-s, en accordant une attention toute particulière à la grossesse chez les adolescentes.

Source : Oxfam (2020c) et informations émanant des discussions du groupe de réflexion avec les membres des organisations partenaires du consortium.

Durant la fermeture des écoles, le projet a également développé du matériel pour l'APS, notamment un guide pour l'APS par SMS et un manuel de formation APS adressé aux enseignant·e-s pour les aider à assurer leur propre bien-être et celui de leurs élèves, des parents et des tuteur·rice-s (Oxfam 2020c).

# Recommandations politiques

## 1. Respecter les cadres mondiaux des Nations unies

- Offrir un accès à l'éducation de qualité aux enfants et aux jeunes réfugiés et déplacés internes conformément aux cadres pertinents des Nations unies et les inclure dans les plans pour le secteur de l'éducation afin de ne pas les défavoriser par rapport aux populations locales.
- Appliquer le cadre des Nations unies pour la résilience, centré sur trois domaines prioritaires :
  - (1) élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes,
  - (2) enseignant·e·s et
  - (3) système éducatif. Veiller à répondre à leurs besoins immédiats et leur donner les moyens de surmonter les chocs et crises futurs.

## 2. Éducation accessible, pertinente et équitable

- Le gouvernement et les partenaires au développement doivent s'attaquer aux problématiques liées au genre et à l'équité rencontrées par les personnes réfugiées et déplacées internes, notamment les privations dont sont victimes les femmes et les filles (Oxfam 2019a et UNHCR, 2018c), s'intéresser en priorité aux coûts directs et indirects de l'éducation, ainsi qu'à l'hygiène et aux aspects sanitaires, et veiller à garantir des environnements sûrs et sécurisés et à éliminer les discriminations fondées sur le genre, en conformité avec la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1981) et les politiques de l'UNESCO relatives à l'inclusion dans l'éducation (2017, 2019).
- Apporter une APS aux élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes sous la forme d'orientations et de conseils, et répondre à leurs préoccupations ou symptômes psychosociaux, en veillant à leur

santé et leur sécurité et en intégrant aux programmes d'études les questions liées au soutien psychosocial.

- Créer des systèmes d'orientation clairs et faire en sorte que les services soient disponibles pour aider et soutenir les élèves.
- Lancer des programmes de sensibilisation et d'autres mesures pour garantir que les élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes en décrochage scolaire durant la pandémie retournent à l'école pour poursuivre leur scolarisation. Compte tenu de la situation des filles, il importe avant tout de veiller à ce qu'elles reprennent le chemin de l'école. Des dispositions doivent également être prises pour les nombreuses filles qui, en raison de la pandémie, sont devenues de jeunes mères de famille mais qui souhaitent poursuivre leurs études. Il serait envisageable de prévoir des programmes de sensibilisation et d'accompagnement pour les filles, ainsi que des cours de rattrapage. Il importe de collaborer avec les parents et les communautés pour leur faire comprendre qu'il est important pour les filles de retourner à l'école.
- Compléter les programmes d'études par des activités parascolaires afin de s'assurer que l'apprentissage des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes soit une expérience pleinement enrichissante. Ce point est important dans la mesure où les activités organisées en dehors de la classe et les programmes développés dans les clubs et les sociétés, ou d'autres programmes réglementés par l'école, peuvent leur permettre d'interagir de manière effective avec leurs pairs, l'école et la communauté et de renforcer leurs compétences interpersonnelles, l'estime de soi et leur dignité (UNHCR, 2018c).
- Fournir aux élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes des équipements de protection individuelle (masques, désinfectants pour les mains, savon, eau pour le lavage des mains, etc.), ainsi que des informations sanitaires pour lutter contre les contaminations par la Covid-19.

### **3. Autonomiser les enseignant·e·s**

- Veiller à recruter du personnel enseignant hautement professionnel possédant les qualifications requises pour enseigner à des réfugié·e·s et connaissant leur langue vernaculaire.
- Améliorer l'accès des enseignant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s internes aux technologies de l'éducation et renforcer leurs capacités pour

l'enseignement en ligne. Les directives utiles à cet égard sont les suivantes : (1) le cadre de l'Union africaine (2020) « Connectivité numérique, apprentissage en ligne et hors ligne, enseignants en tant que facilitateurs et mentors dans l'apprentissage, sécurité en ligne et dans les écoles et apprentissage axé sur les compétences » (DOTSS) qui met en évidence la connexion numérique minimale des écoles, et (2) les recommandations de l'Internationale de l'Éducation Afrique (2020) pour l'intégration des technologies de l'éducation au sein des écoles.

- Faciliter la reconnaissance des titres et qualifications des enseignant·e·s du Soudan du Sud.
- Intégrer une éducation qui tienne compte de l'incidence des conflits et de la dimension du genre aux programmes d'études et de développement professionnel des enseignant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s internes, en vue de neutraliser les effets de la discrimination fondée sur le genre, des inégalités, des conflits, de la violence, des luttes armées, des catastrophes naturelles et de la Covid-19 (Oxfam 2019b).
- Fournir aux enseignant·e·s et au personnel de soutien à l'éducation réfugiés et déplacés internes des équipements de protection individuelle adéquats pour réduire le risque d'infection au coronavirus.
- Apporter une APS aux enseignant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s internes en stimulant leur motivation (UNESCO IICBA, 2017), en leur fournissant conseils et orientations et en répondant à leurs besoins de base, tels qu'un salaire adéquat, un logement, la sécurité et l'alimentation (Falk, Shephard et Mendenhall, 2019 ; Équipe spéciale internationale sur les enseignant·e·s et OIT, 2020). Prévoir également une APS pour les enseignant·e·s.
- Encourager la prise de décision conjointe et le dialogue entre gouvernements et syndicats de l'éducation pour lutter contre l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur de l'éducation (UNESCO IICBA, 2017 ; Internationale de l'Éducation, 2020c ; Internationale de l'Éducation Afrique, 2020).
- Promouvoir le syndicalisme des enseignant·e·s en les encourageant, y compris les enseignant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s internes, à s'affilier et à participer activement.

## 4. Renforcer les systèmes éducatifs

---

- Inclure l'éducation des réfugié·e·s dans les plans pour le secteur national de l'éducation et les plans d'intervention d'urgence.
- Mieux préparer les systèmes éducatifs à la fermeture des écoles afin de garantir que chaque élève puisse poursuivre sa formation durant cette période, en associant apprentissage numérique, hors-ligne et à domicile. Définir clairement les rôles que doivent jouer les enseignant·e·s, les parents, les CGE/APE et les administrations locales, entre autres, pour promouvoir l'apprentissage durant la fermeture des écoles.
- Développer des stratégies et des outils appropriés et fiables pour évaluer l'apprentissage durant la fermeture des écoles.
- Intégrer l'éducation en situation de crise et l'APS à la formation initiale des enseignant·e·s et préparer leur développement continu en situation d'urgence.
- Promouvoir la cohésion sociale en favorisant la collaboration entre les réfugié·e·s et les écoles d'accueil. Encourager également la participation de la communauté (autorités traditionnelles et religieuses, représentant·e·s politiques et personnalités) dans le cadre la mise en œuvre des programmes de formation pour les personnes réfugiées et déplacées internes. Cela permettrait de renforcer l'appropriation de ces programmes par la communauté et de promouvoir leur durabilité. D'autre part, il importe de sensibiliser la communauté à la situation des populations réfugiées et déplacées internes afin de garantir la continuité de leur apprentissage, y compris durant les pandémies et les conflits.
- Revoir régulièrement les politiques en matière d'éducation des populations réfugiées et déplacées internes afin d'améliorer les structures, les outils, les processus, les impacts et les résultats de l'éducation.
- Élargir les possibilités d'éducation des enfants et des jeunes réfugiés et déplacés internes afin de pouvoir absorber les flux migratoires dans les camps et les zones rurales et urbaines des pays concernés. Comme le précise le HCR (2018b, p. 35) : « Dans ces environnements [camps de réfugié·e·s] où l'infrastructure éducative est déjà débordée, soutenir les établissements d'enseignement profite non seulement à un grand nombre de réfugiés, mais aussi aux populations locales

dans ces pays. Cela fait une différence de manière durable pour les communautés d'accueil et améliore les relations avec les réfugiés. »

- Promouvoir les Programmes d'éducation accélérée (PEA), afin de pouvoir assurer la prise en charge des enfants réfugiés et déplacés internes non scolarisés depuis plusieurs années ou qui, en raison de traumatismes ou d'autres situations invalidantes dues à un contexte de violence, n'ont pas pu être intégrés aux écoles ordinaires.
- S'assurer que les jeunes réfugié·e·s et déplacé·e·s vulnérables, les filles enceintes et d'autres victimes soient autorisé·e·s à retourner à l'école pour achever leur scolarité et bénéficient d'un soutien dans ce cadre.
- Renforcer la capacité des écoles pour collecter, analyser et utiliser des données pertinentes concernant la formation des personnes réfugiées et déplacées internes, dans la perspective d'une planification et d'une prise de décision. Comme le souligne l'Institut de statistique de l'UNESCO, les données sont un bien public qui transforme des vies.
- Faire en sorte que les enseignant·e·s et leurs syndicats puissent contribuer aux plans de réouverture des écoles et adopter des stratégies réalistes fondées sur des données factuelles et un consensus du gouvernement et des syndicats.
- Prévenir la propagation du coronavirus (Nations unies, 2020) dans les écoles de réfugié·e·s et de déplacé·e·s internes en respectant les protocoles de l'Organisation mondiale de la santé pour la Covid-19, à savoir le port du masque, la distanciation sociale, l'approvisionnement en eau pour l'assainissement et le lavage régulier des mains, l'utilisation de désinfectants, ainsi que l'isolement et le traitement des personnes infectées. D'autres directives utiles ont été mises en avant par l'Équipe spéciale internationale sur les enseignant·e·s et l'OIT (2020) et l'Internationale de l'Éducation (2020d). Veiller à ce que les vaccins soient disponibles pour tou-te-s les enseignant·e·s et étudiant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s internes.

# Appel à l'action

- **Agences des Nations Unies** – Mobiliser la communauté mondiale en faveur de l'éducation des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes, en particulier pendant et après la pandémie de Covid-19.
- **Internationale de l'Éducation et partenaires du projet « Education for Life »** – Renforcer le plaidoyer en faveur de l'éducation des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes, ainsi que les droits et les conditions des enseignant·e·s réfugié·e·s et déplacé·e·s.
- **Union africaine** – Sensibiliser au cadre DOTSS pour la formation numérique et veiller à ce qu'il englobe les populations réfugiées et déplacées internes.
- **Pays d'accueil** – Assurer l'éducation des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes conformément aux cadres convenus des Nations unies.
- **Responsables des politiques éducatives** – Définir des politiques éducatives qui répondent aux besoins spécifiques des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes, en particulier durant la pandémie de Covid-19.
- **Agences de financement internationales** – Accorder des financements assortis de conditions spéciales pour l'éducation des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes en cette période de crise de la Covid-19.
- **Organisations et fondations internationales** – Se montrer solidaires des pays à faible revenu abritant plus de 90 % des populations réfugiées et déplacées internes dans le monde en leur apportant une assistance technique et financière pour l'éducation.
- **Entreprises de technologies de l'information et de la communication (TIC)** – Orienter la recherche et le développement vers la fabrication de technologies de l'éducation abordables et peu coûteuses, qui pourraient permettre à des millions d'élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes de se connecter au reste du monde par le biais des méthodes d'enseignement en ligne ou mixtes.
- **Communautés et individus** – S'exprimer en faveur de l'éducation

des élèves réfugié·e·s et déplacé·e·s internes et apporter une contribution au travers de l'action bénévole, du financement et de l'expertise.

# Bibliographie

- Union africaine (2020, mai). *Éducation équitable, de qualité et pertinente en Afrique : le cadre DOTSS et le programme pour l'innovation, l'accélération et la transformation des systèmes éducatifs en Afrique*. Addis Abeba : CUA.
- Internationale de l'Éducation (2020a, septembre). *BRiCE /Education for life progress report*.
- Internationale de l'Éducation (2020b, avril). *Rapport d'enquête. Covid-19 et éducation : la réponse des syndicats de l'éducation*. Bruxelles : Internationale de l'Éducation.
- Internationale de l'Éducation (2020c, juillet). *Façonner l'avenir de la profession enseignante*. <https://www.ei-ie.org/fr/detail/16865/fa%C3%A7onner-l%E2%80%99avenir-de-la-profession-enseignante>
- Internationale de l'Éducation (2020d, avril). *Directives de l'IE pour la réouverture des écoles et des établissements scolaires*. Bruxelles : Internationale de l'Éducation. <https://www.ei-ie.org/fr/detail/16760/education-international-guidance-on-reopening-schools-and-education-institutions>
- Internationale de l'Éducation – Région Afrique (2020). *Covid-19 et éducation : Comment les syndicats de l'éducation en Afrique réagissent – Rapport d'enquête*. Accra : Internationale de l'Éducation – Région Afrique.
- Commission européenne (2020). *Giving everyone a chance to access education*. [https://ec.europa.eu/international-partnerships/stories/giving-everyone-chance-access-education\\_en](https://ec.europa.eu/international-partnerships/stories/giving-everyone-chance-access-education_en)
- Falk, D., Shephard, D. et Mendenhall, M. (2019). *Teacher well-being amidst displacement and fragility in Uganda and South Sudan*. Document présenté à une table ronde ayant pour thème les enseignant-e-s dans les contextes de crise, organisée à Beyrouth, au Liban, les 4 et 5 novembre, par le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, Oxfam, l'UNESCO, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignant-e-s et l'Internationale de l'Éducation.
- Équipe spéciale internationale sur les enseignant-e-s pour l'Éducation 2030 et Organisation Internationale du Travail (2020, mai). *Soutenir les enseignants dans les efforts de retour à l'école : orientations à l'intention des décideurs* Paris : UNESCO. [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373479\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373479_fre)
- Oxfam (2019a). *Baseline survey report for BRiCE EU-Oxfam Project in Northern Uganda and South Sudan*. Préparé et soumis par Dr Pascal Pax Andebo, Rév. Dr Epiphany Odubuker Picho et Sunday Olishe Etrima.
- Oxfam (2019b). *Education for Life: Baseline survey report for resilient learners, teachers and education systems in South Sudan and Uganda*. Rapport préparé par Dr Pascal Pax Andebo, Rév. Dr Epiphany Odubuker Picho, Dre Salome Awidi Osire and Sunday Olishe Etrima.
- Oxfam (2019c, août). *Monitoring, evaluation accountability and learning plan: Resilient learners, teachers and education systems in Southern Sudan and Uganda project, 2018-2021*, Oxfam South Sudan, Juba.
- Oxfam (2020a). *BRiCE/Education for life advocacy messages* [A manuscript], Oxfam Soudan du Sud, Juba.
- Oxfam (2020b, février). *Resilient learners, teachers, and education systems in South Sudan and Uganda*. Rapport annuel. Mars 2019 – Février 2020.

Oxfam (2020c, juin). *BRICE learning week*, Oxfam South Sudan, Juba.

Save the Children (2019). *Accelerated education programming (AEP): Children, families, teachers and educational stakeholders' experiences of AEP in Uganda*. Londres: Save the Children. [https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14472/pdf/aep\\_research\\_study\\_report\\_final.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14472/pdf/aep_research_study_report_final.pdf)

Ouganda. Ministère de l'Éducation et des Sports (2021). *Covid-19 education sector response guidelines*. <http://www.education.go.ug/covid-19-sector-response/>

UNESCO (2016). *Déclaration d'Incheon et cadre d'action : vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. [http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-2016-en\\_0.pdf](http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-2016-en_0.pdf)

UNESCO (2017). *Un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation*. Paris : UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000259389>

UNESCO (2019). *De l'accès à l'autonomisation: stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*. Paris : UNESCO.

UNESCO IICBA (2017). *Teacher support and motivation framework for Africa: Emerging patterns*. Addis Abeba : IICBA.

Institut de statistique de l'UNESCO Des données pour transformer des vies. Montréal : ISU.

Institut de statistique de l'UNESCO (2020) Covid-19 : une crise mondiale pour l'enseignement et l'apprentissage. Montréal : ISU.

UNHCR (2018a). *Tendances mondiales : les déplacements forcés en 2017*. Genève : UNHCR. <http://www.unhcr.org/5b27be547.pdf>

UNHCR (2018b). *Inverser la tendance : l'éducation des réfugiés en situation de crise* Genève : UNHCR. <https://www.unhcr.org/turnthetide/fr/>

UNHCR (2018c). *Donner leur chance aux filles : il est temps d'accorder la priorité à l'éducation des jeunes réfugiées*. <https://www.unhcr.org/herturn/fr/#>

UNHCR (2020a). *Des inondations massives au Soudan affectent des milliers de réfugiés*. <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2020/9/5f6cbe55a/inondations-massives-soudan-affectent-milliers-refugies.html>

UNHCR (2020b). *Les affrontements dans la région du Tigré en Ethiopie ont déjà forcé des milliers de personnes à fuir vers le Soudan*. <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/11/5fjabedc4a/affrontements-region-tigre-ethiopie-deja-force-milliers-personnes-fuir.html>

UNHCR (2020c). *Over 11,000 asylum seekers flee Ethiopia across border to Sudan*. <https://www.unhcr.org/afr/news/press/2020/11/5fad7a4f4/over-11000-asylum-seekers-flee-ethiopia-across-border-to-sudan.html>

UNHCR (2020d). *L'Afrique subsaharienne abrite plus de 26 pour cent des réfugiés du monde entier*. <https://www.unhcr.org/fr/afrique.html>.

UNHCR (2020e). *Des millions d'enfants réfugiés ne sont pas scolarisés. Le rapport du HCR « Inverser la tendance : l'éducation des réfugiés en situation de crise » démontre que leur scolarisation ne parvient pas à suivre la croissance rapide des déplacements à travers le monde*. <https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2018/8/5b866c5aa/millions-denfants-refugies-ne-scolarises-souligne-rapport-hcr.html>

UNHCR (2020f). *Soudan du Sud. Plan de réponse régional pour les réfugiés. Janvier 2019 - Décembre 2020*. Nairobi : UNHCR : Bureau de coordination régional pour les réfugiés. <https://www.unhcr.org/5c330cf34.pdf>

UNHCR (2020g). *Tendances mondiales : les déplacements forcés en 2019*. Copenhague : UNHCR. <https://www.unhcr.org/globaltrends2019/>

UNHCR (2021) : *South Sudan refugee crisis*. <https://www.unrefugees.org/refugee-facts/>

Organisation des Nations unies (1981). *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. New York: ONU.

Nations unies (août 2020) *Note de synthèse. L'éducation pendant la pandémie de Covid-19 et au-delà*. New York: ONU.

Groupe de la Banque mondiale (mai 2020). *Pandémie de Covid-19 : chocs pour l'éducation et réponses stratégiques*. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33696/148198FR.pdf?sequence=5&isAllowed=y>





*Cet outil est soumis à la licence  
Creative Commons Paternité-Pas  
d'Utilisation Commerciale-Partage des  
Conditions Initiales à l'Identique 4.0.  
International License.*

**(CC BY-NC-SA 4.0)**

**Vous êtes autorisé à :**

**Partager** — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

**Adapter** — remixer, transformer et créer à partir du matériel

**Selon les conditions suivantes :**

**Attribution** — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Oeuvre.

**Pas d'Utilisation Commerciale** — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

**Partage dans les Mêmes Conditions** — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les même conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

*Les points de vue, recommandations et conclusions de cette étude sont ceux des auteur-riche-s, sauf mention contraire explicite, et ne sont pas nécessairement approuvés par l'Internationale de l'Education. Toutes les précautions raisonnables ont été prises afin de vérifier les informations contenues dans cette publication. Cependant, le matériel publié est distribué sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. Ni l'Internationale de l'Education, ni aucune personne agissant en son nom ne peuvent être tenues pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de l'information qui y est contenue.*

Document d'information

Promouvoir l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes dans le contexte de la Covid-19

## Leçons tirées du projet *Education for Life* en Ouganda et au Soudan du Sud



Professeur Steve Nwokeocha, PhD.

Mars 2021

### **Membres du Consortium Education for Life Project**

Internationale de l'Éducation (IE)

Oxfam Novib

Oxfam IBIS

Oxfam South Sudan,

Oxfam in Uganda

AVSI in Uganda

ASVI in South Sudan

Community Development Initiatives

Columbia Global Centers,

Uganda National Teachers' Union (UNATU)

Forum for African Women Educationists Uganda

Luigi Giussani Institute of Higher Education



Mise en page: Education International 2021

Imade de couverture:

Ugandan teacher Onziya Zulaika lines South Sudanese refugee children up before class in Bidi Bidi refugee settlement. © Ben Curtis / ISOPIX, 2017